

DÉLIBÉRATION n° **23-004** de la séance du **28/02/2023**

OBJET : **Approbation du compte administratif 2022 – Budget principal**

L'an deux mille vingt trois, le mardi vingt-huit février à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni à Abbaretz, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.

Nombre de présents : 16 Nombre de voix : 21

ÉTAIENT PRÉSENTS :

MM. Philip SQUELARD, Pascal PRAS, Jean-Michel BUF, Nicolas CRIAUD, Anthony BERTHELOT, Jean-Michel BRARD, Frédéric MILLET, Bernard MORILLEAU, Jean-Pierre POSSOZ, Jacques PRAUD, Philippe JOUNY, Yvon LERAT, Emmanuel TERRIEN,

Mmes Karine PAVIZA, Marie-Irène BRIAND-BOUIN, Gaëlle ROUGERON,

ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :

- M. Claude CAUDAL avait donné pouvoir à M. Jean-Michel BRARD,
- Mme Pascale BRIAND avait donné pouvoir à M. Bernard MORILLEAU,
- M. André KLEIN avait donné pouvoir à M. Philip SQUELARD,
- M. Alain VEY avait donné pouvoir à M. Jean-Michel BUF,
- M. Driss SAÏD avait donné pouvoir à M. Pascal PRAS.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

MM. Laurent TURQUOIS, Thierry AGASSE, Bernard LEBEAU, Christophe JOUIN, Rodolphe AMAILLAND,

Mmes Anne-Marie CORDIER, Claire HUGUES, Edith MARGUIN, Christelle BRAUD, Aïcha BASSAL, Agnès DUHEM-BOURGEAIS, Lydie MAHÉ, Barbara NOURRY.

Pour la Direction des finances publiques :

Mme Catherine CLANCIER-MICHELET, comptable assignataire,
M. Jérémie TESSIER, conseiller aux décideurs locaux.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Pour le Centre de gestion :

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,
Mme Nathalie ANGOMARD, directrice déléguée Emploi et dynamiques professionnelles,
M. Yannick BONNET, directeur délégué Attractivité et proximité,
Mme Maryse BRIAND, directrice déléguée Innovations sociales et lab' d'expérimentation,
Mme Sonia BOUCETTA, directrice déléguée Qualité de vie et conditions de travail,
Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,
Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,
Mme Isabelle CONTREMOULIN, responsable Développement territorial et relations aux publics,
Mme Anne-Sophie JUDALET, responsable de la communication externe,
Mme Ghislaine LAUNAY, responsable Affaires générales.

À l'unanimité, M. Jean-Pierre POSSOZ a été désigné secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET PRINCIPAL

EXPOSÉ

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses effectivement mandatées et des recettes encaissées sur un exercice budgétaire.

Son approbation intervient après l'approbation du compte de gestion du trésorier, avec lequel il doit être strictement en cohérence. Le résultat constaté est ensuite affecté au budget 2023 lors du vote du budget supplémentaire.

Alors que l'exercice 2021 avait permis au Centre de gestion de retrouver son équilibre financier, le compte administratif 2022 fait état d'un résultat annuel de fonctionnement de 146 850 €, en progression de quasiment 20 000 € par rapport à 2021 et confirme le mouvement de consolidation de la trajectoire financière après le choc de 2020.

Malgré un taux d'inflation en forte croissance et les tensions sur le marché du travail, qui pèsent sur le Centre de gestion comme sur l'ensemble du bloc local, le taux de réalisation du budget 2022 est en outre supérieur à 95%.

Ainsi, le Centre de gestion ancre sa transformation, déploie et renouvelle son offre de service en soutien et en accompagnement des collectivités et établissements publics du département, au plus près des territoires. L'emploi, la santé, la qualité de vie au travail, l'appui et le conseil en management et à la gestion des ressources humaines sont au cœur de ses préoccupations. Les réalisations budgétaires 2022 en sont la traduction.

Le rapport joint en annexe s'attache à présenter, en complément de la maquette budgétaire réglementaire, disponible sur demande, les principales réalisations de l'année 2022 ainsi que l'équilibre des comptes par section. La synthèse en est la suivante :

INVESTISSEMENT	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
Recettes	203 913,00 €	203 896,30 €	
Dépenses	585 497,00 €	152 815,51 €	67 116,83 €
Résultat antérieur reporté	625 332,83 €	625 332,83 €	
Résultat de clôture 2022		676 413,62 €	- 67 116,83 €
FONCTIONNEMENT	Prévu	Réalisé	
Recettes	10 226 020,00 €	9 926 149,10 €	
Dépenses	10 188 728,00 €	9 779 299,47 €	
Résultat antérieur reporté	2 003 305,25 €	2 003 305,25 €	
Résultat de clôture 2022		2 150 154,88 €	
RESULTAT		2 826 568,50 €	- 67 116,83 €

DÉLIBÉRÉ

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de gestion, et notamment ses articles 33 à 35 ;

Vu le compte de gestion pour le budget principal élaboré par le comptable assignataire et approuvé par le Conseil d'administration ;

Vu le projet de compte administratif 2022 pour le budget principal proposé par l'ordonnateur ;

Considérant la concordance des opérations passées sur l'exercice 2022 par le comptable assignataire et l'ordonnateur dans le respect des crédits autorisés par le Conseil d'administration ;

M. le Président ayant quitté la salle et ne prenant pas part au vote, sur proposition de M. Pascal PRAS, 1^{er} vice-président, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Approuve** le compte administratif de l'exercice 2022 pour le budget principal.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Philip SQUELARD